



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT: Gabriel Perriau | (514) 945-0309

31 janvier, 2020

Trump annule la politique d'Obama en relançant l'utilisation de mines antipersonnel

Montréal, Canada — L'administration Trump [a annoncé](#) un changement de politique assassin sur les mines antipersonnel, autorisant de fait les États-Unis à reprendre la production, l'utilisation et le stockage de mines antipersonnel. Les mines sont des armes dévastatrices, activées par les victimes, qui ne font pas la différence entre le pied d'un enfant et celui d'un soldat.

« Ce geste est une condamnation à mort pour les civils, déclare Jérôme Bobin, Directeur général de HI aux Canada. Il y a des actes de guerre qui sont simplement en dehors de toutes règles, les mines entrent directement dans cette catégorie ! » Les États, même les superpuissances, ne doivent jamais utiliser ces armes en raison des blessures et des souffrances inutiles qu'elles causent. Ces armes peuvent être aisément remplacées par d'autres moyens qui ne tuent pas et ne mutilent pas les civils de manière aussi significative et indiscriminée.

Cette décision de l'administration Trump, si elle se confirme, constituera un revirement radical par rapport à [l'engagement pris par le président Obama en 2014](#), qui avait rapproché les États-Unis du respect de la convention d'Ottawa de 1997, connue sous le nom de Traité d'interdiction des mines. Avec la décision du président Obama, la péninsule coréenne constituait une unique exception, en raison de l'utilisation continue de mines dans la zone démilitarisée.

Taux d'échec

L'annonce précise que « le ministère de la défense publie une nouvelle politique en matière de mines antipersonnel. Cette politique autorisera les commandants combattants, dans des circonstances exceptionnelles, à employer des mines antipersonnel avancées, non persistantes, spécifiquement conçues pour réduire les dommages involontaires aux civils et aux forces partenaires ».

Les mines non persistantes sont généralement posées à la surface du sol et doivent pouvoir se détruire dans un délai relativement court - de quelques heures à quelques jours.

« Ne soyez pas dupes, prévient Alma Taslidžan Al-Osta, Responsable du plaidoyer pour le désarmement et la protection des civils chez Humanité & Inclusion. Tout ce que l'homme crée a un taux d'échec. L'idée que les mines antipersonnel dites "avancées" soient plus sûres que les anciens types de dispositifs est absurde. Que se passe-t-il si elles ne se détruisent pas comme prévu ? Nos équipes voient de leurs propres yeux comment des armes souvent commercialisées comme "autodestructrices" continuent de blesser, mutiler et terroriser quotidiennement des civils dans le monde entier. »



Traité d'interdiction des mines

Les États-Unis sont l'un des [rares pays](#) à n'avoir pas encore adhéré au Traité d'interdiction des mines antipersonnel de 1997, avec la Chine, l'Égypte, l'Inde, Israël, le Pakistan et la Russie. Cependant, depuis près de 30 ans, les États-Unis s'abstenaient d'utiliser ou de commercialiser des mines terrestres antipersonnel.

Qui plus est, ce changement de politique envoie un signal très négatif, en donnant essentiellement un chèque en blanc aux États ou aux groupes désireux de poursuivre ou d'étendre leur utilisation des mines antipersonnel, qui avait considérablement diminué après l'entrée en vigueur du traité d'interdiction des mines. « Le Canada ne peut rester indifférent à ce geste américain dramatique », ajoute M. Bobin.

L'expérience de HI en matière de déminage et de prise en charge des survivants de mines permettent d'affirmer qu'aucune utilisation de cette arme n'est sans danger. « Nous nous opposons dans les termes les plus forts à l'idée que les commandants militaires se sentent habilités à utiliser des mines, note M. Bobin. La mine la plus sûre est celle qui n'a jamais été produite. »

Un retour en arrière

« Ne vous y trompez pas, c'est absolument un retour en arrière, ajoute M. Bobin. Ce changement de cap est un coup de tonnerre pour tous les milliers de personnes qui ont survécu au contact d'une mine antipersonnel, ainsi que pour les familles et les amis des centaines de milliers de personnes qui n'ont pas survécu. »

HI gère ou soutient des projets visant à minimiser l'impact des mines sur les civils [dans des dizaines de pays](#), en restituant des terres aux communautés grâce au déminage, en apprenant aux gens à repérer, éviter et signaler la présence des restes explosifs de guerre grâce à la sensibilisation aux risques, et en apportant soutien et soins aux victimes des mines. L'organisation s'emploie à accroître la visibilité des victimes des mines et de leurs communautés, afin de rappeler au monde le fléau des mines terrestres.

#

Notes

Experts disponibles

Les experts de HI en matière d'armes explosives et de dommages aux civils sont disponibles pour des entretiens en Europe et en Amérique du Nord.

Traité d'Ottawa

Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Le Traité a été ouvert à signature le 3 décembre 1997. Il est entré en vigueur le 1er mars 1999. [164 sont États parties au Traité](#). 1 État – les Îles Marshall – en est signataire.



À propos de Humanité & Inclusion

HI est une association de solidarité internationale indépendante qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la Paix en 1997 et lauréate du prix Conrad N. Hilton 2011. HI agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.